

AREOS - ASSEMBLEE GENERALE DU 26 MARS

23-03-2010

L'AREOS rappelle à l'ensemble des personnels des Organismes de Sécurité Sociale que l'Assemblée Générale se tiendra au restaurant d'entreprise le :

VENDREDI 26 MARS 2010 à 16H00

afin de renouveler le BUREAU et la COMMISSION REPAS.

Pour que votre candidature soit recevable, vous devez faire une demande de candidature, par écrit ou par mèl, à votre Comité d'Entreprise. Ce dernier vous retournera de la même manière une réponse positive ou négative.

Sans avoir suivi cette procédure votre demande de candidature ne sera pas recevable.